Compléments d'information sur l'observation de la sphère en Hainaut

Contexte: Bertrand Méheust a présenté lors d'une conférence à Perwez la thèse de son livre « Science Fiction et Soucoupes Volantes » le 25 février 2012. Dans le cadre de cette rencontre, et suivant les souhaits de M. Méheust, nous sommes allés à la rencontre des témoins d'observations PAN D de 2011. C'est ainsi que le 26 février, nous rendîmes visite a RAY, en présence de AMN, PFN, MDE, ACN et la fille de RAY.

Le témoin nous fit part de son observation mais aussi de différences dans son récit en trois points qui méritent que nous fassions ce complément d'information.

A noter que l'enquête a été réalisée suite a plusieurs contacts avec le témoin. Pour rappel, le témoignage principal a été recueilli sur place au cours des visites du 26 février 2011 (présence de DVE) et 23 juillet 2011 (présence de AMN et DVE), ainsi que l'entretien téléphonique du 17 juillet 2011 (DVE). Deux entretiens téléphoniques (AMN) plus brefs ont également eu lieu pour préciser des points particuliers avec Mme RAY et trois entretiens téléphoniques (DVE) avec son beau-fils (ACN). L'entretien final sur place, avec reconstitution sur les lieux, a été réalisé le dimanche 26 février 2012 après-midi. Les entretiens n'ont pas été enregistrés.

1. La couleur du faisceau lumineux

Lors de la visite de DVE le 26 février 2011, RAY a décrit la sphère éclairant les maisons voisines comme en plein jour. La sphère avait une couleur jaune-or et était fort brillante. A la question posée concernant la couleur du faisceau lumineux, RAY la décrit comme identique à la sphère. En effet, le premier rapport bref rédigé le 26 février 2011 détaille : Dès qu'elle a ouvert le volet, RAY aperçoit comme un projecteur éclairant le cote gauche (les propriétés voisines) de manière fixe, sans balayer les jardins du faisceau nettement visible, et de couleur identique a celle de la sphère, soit jaune-or. Le témoin prend alors ses lunettes et décrit la sphère comme brillante et jaune comme le soleil. Elle aperçoit ainsi la sphère durant environ 15 minutes. Rien ne bouge. Lors de la seconde entrevue, le 23 juillet 2011, RAY corrigera le rapport en indiquant que le faisceau n'était pas visible lorsqu'elle ouvrit le volet mécanique. Il n'est devenu visible que lorsqu'elle s'approcha de la sphère. Ainsi, et sans conclure sur la couleur du faisceau, au moment de l'ouverture du volet et pendant la première phase d'observation en intérieur de son domicile, RAY a vu la sphère jaune-or brillante qui éclairait le jardin de sa maison. A partir de ces éléments, le projet de rapport comporte une identité entre la couleur de la sphère et son faisceau. Le rapport est envoyé au témoin et DVE lui téléphona le 18 juillet 2011 afin de savoir si elle le valide.

Durant cet appel téléphonique, RAY précisa qu'elle aperçu une sphère lumineuse depuis l'intérieur de son domicile, posée sur le toit du hangar, et qui éclaire le jardin de sa maison, sans émettre de faisceau lumineux. La sphère éclaire le jardin car elle est très brillante, comme un soleil. Donc l'éclairage de la pelouse n'est qu'indirect, la sphère étant lumineuse en soi. A noter que, volet baissé, elle n'a pas vu de lumière dans son salon. RAY ne contredit pas la définition du faisceau jaune-or tel qu'il apparaitra plus tard mais l'enquêteur DVE ne lui posera pas la question directement non plus.

Lors de l'entrevue du 23 juillet 2011, en presence de AMN et DVE, RAY nous indiqua que la lumière du faisceau etait blanche, un peu grise, mais pas du tout jaune. Peut-être était-elle *blanc-cassé*.

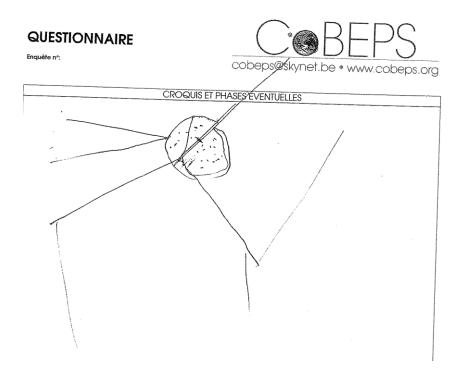
Lors de la dernière entrevue du 26 février 2012, RAY a décrit le faisceau lumineux comme ayant une couleur argentée-blanche, la comparant à celle d'un projecteur de cinéma. Nous lui avons demandé de préciser et de déterminer si l'apparence des maisons était différente de celle qu'elles ont durant la journée, sous la lumière naturelle du soleil. RAY insista sur l'apparence normale des maisons, comme si elles étaient vues en plein jour. Nous recoupons ce détail avec le premier entretien durant lequel RAY dit que la sphère éclaire les maisons voisines *comme en plein jour*.

Il en résulte une incertitude sur la couleur du faisceau mais le témoin lui a donné une apparence *normale, comme en plein jour* quant à l'éclairage des maisons voisines. Nous devons dès lors corriger la couleur et opter pour une lumière naturelle, comme celle émise par le soleil, ce qui contraste avec la couleur jaune-or de la sphère.

2. Apparition du faisceau lumineux

Reprenons le témoignage initial de RAY. Lors de la première visite du 26 février 2011, RAY relata très rapidement son observation en rapportant que les maisons voisines étaient éclairées lorsqu'elle se trouvait à l'extérieur de son domicile. Comme nous l'avons vu au point 1, RAY indiqua à DVE que le faisceau n'était pas présent lorsqu'elle ouvrit son volet. Mais comment le faisceau est-il apparu ?

Ci-dessous le croquis que RAY réalisa le 26 février 2011. Nous notons un angle aigu, en V, à la sortie de la sphère.

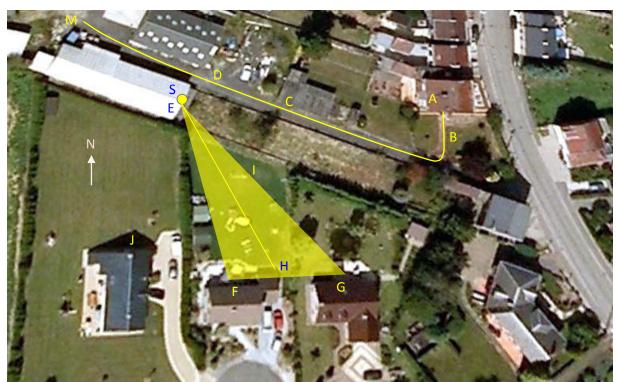


Lors de l'entrevue du 23 juillet 2011, en présence de AMN et DVE, RAY nous indiqua d'emblée que le faisceau s'elargissait progressivement lorsqu'elle s'approchait en face de la sphere. RAY décrivit le faisceau comme n'étant pas un faisceau qui éclaire brusquement (comme un phare ou une lampe torche). Concernant la progressivité, RAY utilisa la comparaison avec une fumée de cigarette qui s'étend lentement. Nous ne devons pas utiliser cette image pour décrire les contours (ou frontières) du faisceau mais bien la progressivité lente. Pour les bords du faisceau, RAY les décrit formellement comme étant très nets. RAY fut incapable de définir l'extremité du faisceau. Nous avons pu le faire car une maison n'était pas eclairée, ce qui indique clairement que le faisceau s'est arrêté aux deux premières maisons les plus proches.

Toujours lors de cette entrevue du 23 juillet 2011, les enquêteurs ont demandé davantage de précisions quant à l'élargissement du faisceau. RAY le décrivit comme partant en ligne droite, puis s'écartant. Y aurait-il une contradiction avec son croquis qui indique un angle aigu en V à partir de la sphère ? RAY mentionna à plusieurs reprises qu'elle ne sait pas correctement dessiner, demandant même à son beau-fils de dessiner à sa place, ce qu'il refusa de faire car il n'a pas été temoin de l'observation. AMN demanda à RAY de préciser davantage. RAY décrivit que, lors de l'apparition du faisceau, les maisons voisines baignaient dans le noir. Ensuite, l'éclairage se fit très léger (au depart une lumière mais de puissance légère) et éclaira premièrement une maison, la plus proche selon le témoin. RAY indiqua ensuite, ce que les enquêteurs ont conclu, comme étant une ouverture d'angle qui donnait plus d'intensité au faisceau.

Ci-dessous le croquis effectué à main levée par DVE, qui reprend ce que RAY dessina elle-même :

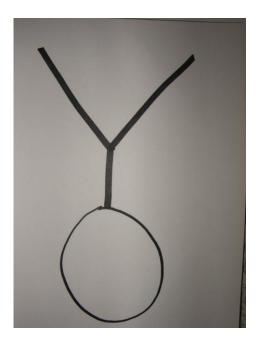




Ainsi, la maison F fut la première à être éclairée faiblement par le faisceau avant que ce dernier prenne de l'amplitude comme décrit sur le croquis. Cette amplification entraina l'éclairage de la maison G qui, elle aussi, fut *comme en plein jour*.

Lors de l'entretien téléphonique du 18 juillet 2011, RAY décrivit à nouveau l'apparition du faisceau lumineux. En s'approchant de la sphère, RAY aperçu la naissance d'un rayon lumineux. Et en s'approchant, le rayon s'est élargi. Comme un angle. Cela avançait doucement (vers les maisons). Le témoin a clairement vu un faisceau net (en terme de frontières) qui avançait lentement, prenant sa source au niveau de la sphère puis avançant lentement. Le rayon éclairait légèrement au début puis il s'est élargi pour se terminer aux maisons. DVE lui a demandé si la frontière entre le rayon lumineux et « la nuit » était nette ou plutôt semblable à un phare de voiture. RAY ne comprit pas bien la nuance. Elle ne répondit pas clairement. Mais à l'écoute de son témoignage, DVE comprit que le faisceau est net (RAY parle d'angle clairement visible).

Lors de la visite et reconstitution sur le terrain du 26 février 2012, RAY décrivit le rayon comme le croquis ci-dessous. Celui-ci est dessiné à main levée par DVE sur base du propre croquis de RAY réalisé sur place.



Nous notons ici une différence avec le premier croquis de RAY. Nous ne pourrons pas conclure quant à la forme du faisceau si ce n'est que l'existence d'un angle a été clairement établie.

3. Le cercle fin et sombre

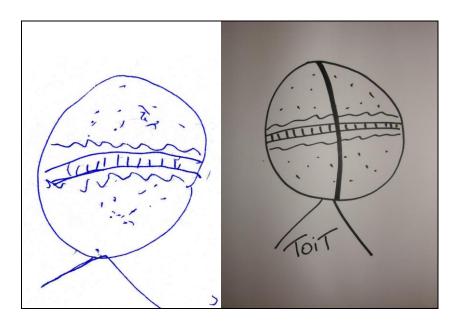
Lors de la visite du 26 février 2011, RAY n'en a pas parlé à DVE. Ce dernier n'en a eu connaissance que lors de l'appel téléphonique du beau-fils le 17 juillet 2011. DVE souligne qu'il est étonnant que RAY ne l'ai pas mentionné lors de sa première visite pour les raisons qui sont décrites ci-dessous.

Le 13 février 2011, si au réveil RAY ne portait pas ses lunettes, elle les met rapidement pour observer la sphère durant environ quinze minutes. Un détail l'intrigua très fort : la sphère semble comme composée de deux parties, comme *coupée en deux*. Elle décrivit la sphère comme un soleil et un cercle noir mat se trouve *au milieu*. Si la sphère est jaune, le cercle, très fin (deux à trois centimètres d'épaisseur) est noir ou bleu foncé. Il est mince. DVE demanda à RAY de lui décrire avec d'autres mots le cercle qui sépare la sphère en deux. Elle n'y arriva pas. DVE lui suggéra alors la métaphore d'un œil (iris-pupille) car DVE avait l'impression que RAY parlait d'une sphère dans la sphère. Elle acceptera celle-ci mais cette acceptation n'est pas décisive car DVE n'est pas convaincu que RAY réalisa visuellement ce qu'il voulait lui dire. A noter que le 17 juillet 2011, son beau-fils décrivit téléphoniquement à DVE ce que sa belle-mère lui a dit avoir vu : un cercle noir mat qui entoure la sphère et avec une *séparation verticale* (*ligne*) qui divise la sphère de haut en bas. Il apparut crucial de demander à RAY de dessiner ce cercle. A noter qu'elle avait déjà dessiné la sphère lorsque DVE s'est rendu chez elle et elle n'a ni parlé du cercle ni ne l'a dessiné. RAY s'excusa d'avoir oublié ce détail qui lui est revenu en mémoire (probablement suite à la réception du projet de rapport – incomplet – qui reprend les tentatives de reconstitutions).

La raison pour laquelle RAY sortit de chez elle pour se rapprocher de la sphère était l'existence de ce cercle qui l'intriguait. Elle voulait savoir s'il y avait une ouverture, une porte, et voir si l'arrière est identique à la face avant. Il est troublant d'avoir oublié ce détail crucial.

Lors de la seconde entrevue du 23 juillet 2011, la question du cercle fut débattue. Il fut clarifié que l'anneau sombre noir ou bleu fut visible déjà depuis le salon (tandis que les ondulations n'entaient visibles que de près). Cet anneau – ou cercle car il faisait bien le tour de la sphère - était toujours présent lorsque la sphère est partie. A la question de l'orientation de ce cercle, RAY répondit qu'il était horizontal. A ce moment, la verticalité du cercle, selon la description téléphonique du 17 juillet, est devenue horizontalité. A noter que RAY décrivit le faisceau lumineux comme prenant naissance derrière la sphère, à hauteur du cercle, ce qui renforce l'idée d'horizontalité. A noter également que RAY est ferme lorsqu'elle décrivit l'élargissement du faisceau tout en restant rasant à hauteur du cercle. Manifestement, il pourrait y avoir confusion entre horizontal et vertical.

Comparons à présent les croquis, le premier dessiné par RAY le 26 février 2011 (a gauche) et le second dessiné à main levée par DVE (à droite) sur base de la visite chez RAY un an plus tard, soit le 26 février 2012.



DVE estime que la question de l'horizontalité ou de la verticalité est difficile à déterminer. Elément fondamental pour inviter le témoin à s'approcher, elle ne le dessina pas. Lorsqu'elle reçu le projet de rapport, elle en fit part à son beau-fils et à DVE le lendemain. Le beau-fils annonça que la ligne de séparation en deux parties, de haut en bas – et donc verticale – correspond à l'observation de RAY. Cette dernière se montra nettement moins affirmative lors de notre seconde visite de juillet avant de devenir certaine de sa verticalité en février 2012.

Conclusions

La question de la lumière jaune-or ou blanche-argentée est peu déterminante. Le principal est que RAY ait décrit les maisons éclairées comme en plein jour. Nous pouvons conclure que la lumière émise était proche de celle du soleil et donnait aux maisons une apparence normale.

La question de l'apparition du faisceau lumineux garde des constantes : sa faiblesse au début, augmentation d'amplitude sur les côtés et gain en intensité. RAY n'a pas bénéficié d'une vue panoramique, ni du dessus, qui pourrait lui donner une vision irréprochable du faisceau. Gardons les invariants.

Enfin, la chose la plus problématique demeure l'orientation du cercle. Au début inexistant dans le premier témoignage alors qu'il est la raison même de la sortie et rapprochement du témoin, il est décrit par le beau-fils du témoin comme vertical. Le lendemain le témoin ne pourra le décrire verbalement à DVE. Puis RAY le décrira horizontal à la deuxième entrevue avant de le dessiner vertical - avec certitude – un an après les faits. RAY aurait-elle été influencée par son beau-fils ? Nous ne pouvons pas conclure même si l'horizontalité apparait comme la plus probable en raison de la description d'élargissement du faisceau à hauteur du cercle.

En définitive, que le cercle ait été horizontal ou vertical ne change pas les faits, à savoir que cette sphère était posée au sommet du pignon avant d'un hangar le dimanche 13 février 2011.

Daniel Van Assche, le 4 mars 2012.